

**Maître Vanessa GRYNWAJC**, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE,  
Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8<sup>ème</sup>

---

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR REITERATION DES ENCHERES**  
**Le JEUDI 30 JUIN 2022 à 14 Heures**

---

A l'audience du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières », au Tribunal de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS,  
à PARIS 17<sup>ème</sup>, en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier sis **à PARIS 8<sup>ème</sup>**  
**4 rue de Berne**

Cadastré section 0804 CE 97, lieudit « 4 rue de Berne », pour une contenance cadastrale de 03 ares 49 centiares

**UN APPARTEMENT** comprenant selon  
LE LOT N° 4 de l'EDD : Au premier étage gauche, procès-verbal de description dressé le 26 juin 2020 par Maître Pierre BENHAMOUR, Huissier de Justice associé  
à PARIS 11<sup>ème</sup> : un hall d'entrée, un séjour avec cheminée, deux chambres avec cheminée et placard, un petit  
débarras attenant à l'une des chambres, un bureau avec cheminée et placard, une cuisine, une salle de bain, un w.-c.

**SUPERFICIE totale (Loi Carrez) : 95,06 m<sup>2</sup>**

Surface au sol totale : 96,07 m<sup>2</sup> - Et les 75/1.016<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des P.C.G.

LE LOT N° 29 de l'EDD : Au sous-sol, **UNE CAVE** numéro 5. Et le 1/1.016<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des P.C.G.  
- Les lieux sont occupés -

---

Cette vente a lieu **à la requête du COMPTABLE DU PÔLE DE RECouvreMENT SPECIALISE PARISIEN 1** (venant aux droits du Pôle de Recouvrement  
Spécialisé Paris Nord Est), représentant l'Etat, domicilié en ses bureaux, 5 rue de Londres, 75315 PARIS cedex 09.

Ayant pour Avocat Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS.

**Subrogé dans les poursuites initialement engagées par le CREDIT LOGEMENT**, 50 boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS, Créancier ayant poursuivi la  
première vente, ayant pour Avocat au Barreau de PARIS, Maître Denis LANCEREAU, membre associé du Cabinet TOCQUEVILLE, 22 rue de Tocqueville, 75017 PARIS.

---

**MISE A PRIX : 280.000 Euros** (Deux cent quatre-vingt mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

► **Ces lots ont été précédemment adjugés à la somme de 1.075.000 Euros**  
**lors de l'audience d'adjudication du 16 décembre 2021.**

---

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de PARIS.

Fait et rédigé à PARIS, le 16 mai 2022. Signé : Maître Vanessa GRYNWAJC.

---

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé  
sous la Référence Greffe 20/00155

- A **Maître Vanessa GRYNWAJC**, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de  
PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8<sup>ème</sup>, **Tél. : 01 45 63 55 55 - [www.dgs-avocats.com](http://www.dgs-avocats.com) -**

**E-mail : [v.grynwajc@dgs-avocats.com](mailto:v.grynwajc@dgs-avocats.com)**

**Sur les lieux pour visiter le MARDI 21 JUIN 2022 de 10 Heures à 11 Heures.**